



FAUX AVIS NEGATIFS SUR MON SITE DE SOCIETE

Par **mamie54**, le **24/03/2017** à **11:53**

Bonjour,

Je viens d'ouvrir une société. Un de mes concurrents émet des avis négatifs sur mon site et dénigre des services que je ne propose pas car il ne font pas partie de ma prestation. Pouvez-vous me conseiller pour d'une part faire retirer ces avis négatifs et aussi, stopper cela. Merci de votre aide.
MD

Par **tomrif**, le **24/03/2017** à **13:21**

Bonjour,

faire faire un constat d'huissier prouvant le contenu des avis.

si les avis sont publiés sur un site tiers, il faut demander à ce site de retirer les propos. C'est possible qu'il ne le fasse pas si la notification n'est pas complète, voir <http://www.loi1881.fr/notification-hebergeur-complete-lcen> dans ce cas, il faut en envoyer une complète, donc écrire avant à votre concurrent.

en parallèle, voir avec un avocat pour faire une action en référé contre votre concurrent. vous pourrez demander une provision sur des dommages et intérêts et à ce que votre adversaire couvre tout ou partie de vos frais d'avocat.